

Appel aux dons aux membres et sympathisants de l'Église Protestante Unie au Chambon-sur-Lignon

Décembre 2025

Un peu d'histoire :

La paroisse protestante réformée (EPUDF) est implantée depuis le 16^{ème} siècle au Chambon sur Lignon. En 1604 fût construit le premier temple (détruit par un incendie en 1679). Ce n'est qu'entre 1816 et 1822 que le temple actuel fût bâti. Nous avons célébré les 200 ans de sa construction en 2022.

En 1920 y furent rajoutées des salles derrière le temple ainsi qu'un appartement pour l'infirmerie du diaconat.

Cet été nous avons refait le toit et les ouvertures de cette annexe pour un montant de 80000€ et dans un avenir proche nous devrons sérieusement envisager la rénovation du toit de lauzes du temple.

Depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, la paroisse du Chambon vit seulement de dons et d'aucune subvention de l'Etat ou d'autres organismes publics.

Si vous êtes attachés :

- à une présence protestante réformée au Chambon sur Lignon ;
- au temple et aux nombreuses manifestations qui s'y déroulent ;
- aux propositions diverses tout au long de l'année de la paroisse EPUDF du Chambon : cultes et célébrations, catéchèse, rencontres à thème, vie de groupes, présence hebdomadaire d'une équipe à l'EHPAD les Genêts, visites ;
- aux services que rend cette paroisse et notamment en accueillant les familles lors des enterrements, des baptêmes, des bénédictions de mariage ;
- aux activités de l'été de la paroisse : expositions, café-rencontres, conférences, concerts...
- au patrimoine : le presbytère (une des plus anciennes maison du Chambon) avec son logement pour le pasteur et ses salles, le temple, la salle Bastianou et les autres salles ;
- à la présence de pasteurs dans les paroisses de notre Eglise.

Si vous êtes attachés à ce que la vie de cette paroisse continue, merci alors à vous de participer aux frais de l'association cultuelle en faisant un don occasionnel en cette fin d'année ou plus régulier au fil des mois.

Aujourd'hui, nous avons besoin de la participation du plus grand nombre pour faire face aux dépenses : entretien des bâtiments, chauffage, électricité, eau, impôts et assurances, formation et rémunération des pasteurs, coûts divers pour financer toutes les activités mentionnées plus haut.

Merci à vous si vous avez déjà fait un ou plusieurs dons ! Vous pourrez aussi aider en partageant cet appel à don auprès de personnes de votre entourage, en parlant autour de vous.

Au sujet du don que vous ferez à l'EPUDF sachez que :

- si vous payez des impôts, vous pouvez bénéficier ainsi d'une réduction de 66% du montant de votre don (un don de 100 € ne vous coûtera en réalité que 34€ ...). Vous recevrez un reçu fiscal de notre association cultuelle.

Merci pour votre attention et votre soutien.

Nous vous souhaitons de vivre un temps de Noël joyeux et béni, et de commencer une bonne année nouvelle.

Nous vous saluons bien fraternellement, pour les membres du conseil presbytéral¹
Marc Thessot, président et Esther Wieland-Maret, pasteure

Faire un don :

- Par virement : ASSOCIATION CULTUELLE ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DU CHAMBON
IBAN: FR76 1450 6047 2000 9153 3583 767 / BIC : AGRIFRPP845
- Par chèque à l'ordre de « EPUDF Chambon-sur-Lignon » ou en espèces, dans une enveloppe avec votre nom et adresse — si vous souhaitez que votre don soit un don nominatif et déclaré - à déposer dans la boîte postale N° 9 à la Poste du Chambon ou dans la boîte à lettre au Presbytère au 4, rue de la Grande Fontaine.

¹ Équivalent d'un Conseil d'Administration d'une association loi 1901